



Modifications du règlement intérieur du collège mars 2020

publié le 09/03/2020

Suite au vote du conseil d'administration en date du 18 février 2020 merci de prendre en compte les modifications portées au règlement intérieur du collège. Ces modifications que vous trouverez en pièce jointe (en surbrillance jaune et en rouge) portent notamment sur l'utilisation des téléphones portables et sur les mesures d'accompagnement pour les élèves ayant fait l'objet d'une exclusion.

Document joint

 [modification_rajout_au_reglement_interieur_09_03](#) (PDF de 7.9 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.